



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/25563  
8 avril 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 7 AVRIL 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU DANEMARK  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, en anglais et en français, d'une déclaration sur le Cambodge publiée par la Communauté européenne et ses Etats membres le 7 avril 1993.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Danemark auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Bent HAAKONSEN

ANNEXE

[Original : anglais/français]

Déclaration sur le Cambodge

La Communauté européenne et ses Etats membres se réfèrent à la résolution 810 du Conseil de sécurité sur le Cambodge, qui prévoit pour aujourd'hui, 7 avril 1993, le début officiel de la campagne pour les élections de l'Assemblée constituante, qui doivent se dérouler du 23 au 27 mai 1993.

La Communauté et ses Etats membres continuent à soutenir vigoureusement la mise en oeuvre des Accords de Paris. Ils félicitent le Secrétaire général, son Représentant spécial et l'APRONUC pour avoir réussi à mettre en oeuvre, dans toute la mesure du possible, les dispositions des Accords, notamment pour ce qui est des opérations d'inscription des électeurs et du retour au Cambodge de réfugiés et de personnes déplacées.

Il est capital que la dernière phase du processus électoral organisé par les Nations Unies se déroule dans un environnement pacifique et sûr, sans intimidation ni harcèlement politiques, pour que les élections soient libres et régulières. La Communauté et ses Etats membres engagent toutes les parties à coopérer avec l'APRONUC pour atteindre cet objectif et à respecter intégralement les obligations qui leur incombent en vertu des Accords de Paris. Ils insistent également auprès des parties pour qu'elles s'engagent à accepter le résultat des élections et qu'elles le respectent.

En soulignant la nécessité d'un climat pacifique pour des élections libres et régulières au Cambodge, la Communauté européenne et ses Etats membres expriment leur profonde préoccupation face aux violations constantes du cessez-le-feu, en particulier la multiplication récente des attaques menées contre le personnel militaire et civil de l'APRONUC et les attaques brutales dirigées contre des groupes d'origine vietnamienne. Ils condamnent vigoureusement ces actions et exhortent toutes les parties cambodgiennes à oeuvrer pour qu'elles cessent immédiatement.

-----